

# L'exploitation du travail par le capital

Mathieu J. Lainé\*

## Introduction : l'achat et la vente de la force de travail

*L'exploitation* n'a «trouvé jusqu'ici de formulation théorique élaborée que dans le marxisme<sup>1</sup>». Austère, exigeante et contre-intuitive, cette formulation théorique de l'exploitation occupe des chapitres entiers du premier livre du *Capital* (1867). Il est toutefois possible, au prix d'une certaine simplification, de la résumer de manière à encourager et à faciliter la lecture de ces chapitres fascinants, parmi lesquels le chapitre dans lequel Marx s'intéresse au contrat de travail.

Nous considérons ordinairement aujourd'hui l'exploitation comme une injustice ou comme une spoliation. Les économistes emploient ce mot de manière informelle afin de caractériser les écarts de prix sur différents marchés par rapport au prix d'équilibre de la concurrence parfaite. Comme nous le verrons cependant au cours des pages suivantes, Karl Marx (1818-1883) ne prête pas de connotation morale ou éthique à l'exploitation – l'exploitation n'est pas pour lui une injustice ou une spoliation. Mais elle n'est pas non plus une conséquence malheureuse, contingente ou accidentelle d'un quelconque déséquilibre du marché du travail. Pour Marx, l'exploitation est au contraire au fondement même de l'économie. Les esclaves du monde antique et les serfs du monde féodal étaient légalement exploités ; les ouvriers du monde capitaliste le sont aussi. C'est là, du point de vue de Marx, une évidence, bien que le droit bourgeois (ou capitaliste) interdise les formes de violences et de coercitions que le droit antique et le droit féodal autorisaient. En

---

\* L'auteur est étudiant au doctorat en philosophie (Université Laval).

<sup>1</sup> Boltanski, L. et E. Chiapello. (2011), *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*, p. 467.

vertu du droit bourgeois, comme l'explique Marx, l'exploitation légale du travail par le capital passe par le contrat de travail entre l'ouvrier et le capitaliste.

### **L'exploitation légale du travail par le capital**

La richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste apparaît aux yeux aiguisés de Marx comme une « immense accumulation de marchandises<sup>2</sup> ». Et c'est notamment pourquoi l'analyse de la marchandise est le point de départ des recherches du *Capital*. Marx s'intéresse plus particulièrement à une marchandise aux propriétés uniques – la *force de travail*.

La force de travail est « l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme dans sa personnalité vivante, et qu'il doit mettre en mouvement pour produire des choses utiles<sup>3</sup> ». Dit autrement, elle est la capacité de travailler du travailleur, sa force musculaire pour le travail manuel, sa capacité de réflexion pour le travail intellectuel, etc. La valeur de la force de travail d'un ouvrier est déterminée par le *temps de travail socialement nécessaire* à sa production, comme l'est la valeur de toutes les autres marchandises qui sont tour à tour vendues et achetées sur le marché. Le temps socialement nécessaire à la production des marchandises est le temps « qu'exige tout travail, exécuté avec le degré moyen d'habileté et d'intensité et dans des conditions qui, par rapport au milieu social donné, sont normales<sup>4</sup> ».

À l'instar des autres marchandises, la force de travail possède une *valeur d'usage*, c'est-à-dire une utilité – une marchandise permet de satisfaire un besoin –, et une *valeur d'échange*, c'est-à-dire un taux ou un prix auquel elle s'échange couramment sur le marché. La force de travail possède toutefois une utilité unique, qui la distingue radicalement des autres marchandises et qui intéresse les capitalistes : elle est susceptible de produire davantage de valeur qu'elle n'en contient elle-même, c'est-à-dire qu'elle qui permet au capitaliste de s'enrichir, de réaliser un profit. La force de travail est non seulement indispensable à la production des marchandises que nous

---

<sup>2</sup> Marx, K. (1978), *Le Capital*, l. I, t. I, p. 51.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.55.

consommons tous les jours, incluant les marchandises qui servent à produire les marchandises que nous consommons directement, à savoir les moyens de production – outils, machines, matériaux, etc. –, mais c'est aussi elle qui confère aux marchandises leur valeur. Pour Marx, en effet, la force de travail est le *fons et origo* de la valeur. Il s'agit ici d'un point décisif. La valeur d'une marchandise n'est pas subjectivement ou arbitrairement déterminée par le désir ou le besoin des consommateurs, comme on le croit souvent. Elle est objectivement déterminée par la quantité de travail socialement nécessaire à sa production. Comme le résume en effet Marx, c'est « seulement le quantum de travail, ou le temps de travail nécessaire, dans une société donnée, à la production d'un article qui en détermine la quantité de valeur<sup>5</sup> ».

En vertu du droit bourgeois, l'ouvrier est le *propriétaire* légal de sa force de travail et il est conséquemment libre de la vendre (ou non) sur le marché. Le capitaliste, lui, est le *propriétaire* légal des moyens de production. Par le truchement juridique du contrat de travail, le premier met provisoirement à la disposition du second sa force de travail. Le marché place dans les faits (*de facto*) l'ouvrier et le capitaliste dans un rapport économique inégal qui favorise radicalement le capitaliste. L'ouvrier et le capitaliste sont néanmoins juridiquement (*de jure*) égaux en tant que *propriétaires*. De ce point de vue, l'ouvrier n'est pas un esclave légalement soumis à un maître, comme ce pouvait être le cas autrefois à Athènes ou à Rome. Il n'est pas non plus un serf, c'est-à-dire un paysan légalement attaché à une terre au Moyen Âge et sous la dépendance d'un seigneur. Contrairement à l'esclave et au serf, l'ouvrier est libre. Il peut ainsi passer un contrat de travail avec un capitaliste donné, ou refuser de le faire. Et au terme du contrat qu'il a passé avec un capitaliste donné, il est libre de passer un nouveau contrat avec ce même capitaliste ou de passer un contrat avec un autre capitaliste. D'aucuns l'auront bien sûr compris, ces abstractions juridiques ne tiennent pas compte de l'expérience réelle de l'ouvrier qui est économiquement contraint de vendre sa force de travail. Pourquoi l'ouvrier est-il contraint de vendre sa force de travail sur le marché ? Parce qu'on l'a préalablement dépossédé des moyens de production, par la violence ou par la ruse. C'est cependant là une « question qui n'intéresse guère le possesseur d'argent pour lequel le

---

<sup>5</sup> Marx, K. (1978), *Le Capital*.

marché du travail n'est qu'un embranchement particulier du marché des marchandises ; et pour le moment elle ne nous intéresse pas davantage<sup>6</sup> ». Marx retrace plus loin dans le *Capital* l'histoire de la dépossession des ouvriers, une histoire terrible « écrite dans les annales de l'humanité en lettres de sang et de feu indélébiles<sup>7</sup> ». Il se borne cependant ici à rappeler que la « nature ne produit pas d'un côté des possesseurs d'argent ou de marchandises et de l'autre des possesseurs de leurs propres forces de travail purement et simplement<sup>8</sup> ». Ce rapport ne possède aucun fondement naturel, insiste Marx, et il n'est pas non plus un rapport social commun à toutes les périodes de l'histoire : « il est évidemment le résultat d'un développement historique préliminaire, le produit d'un grand nombre de révolutions économique<sup>9</sup> ». Qu'il nous suffise donc ici de savoir que l'ouvrier est légalement libre, mais qu'il est économiquement contraint de vendre sa force de travail au propriétaire des moyens des productions.

Les ouvriers doivent ainsi souvent accepter des contrats désavantageux, néfastes ou exagérément dangereux. Les circonstances plus ou moins heureuses de la passation d'un contrat particulier ne changent cependant rien à la logique du contrat de travail. Et c'est précisément cette logique qui intéresse ici Marx. En fait, toujours selon l'auteur du *Capital*, c'est dans le rapport entre le propriétaire des moyens de production (ex. : le patricien, le seigneur, le capitaliste, etc.) et le producteur immédiat (ex. : l'esclave, le serf, l'ouvrier, etc.) que « nous trouvons chaque fois le secret intime, la base cachée de toute la construction sociale et par conséquent de la forme politique du rapport de souveraineté et de dépendance, en un mot de la forme de l'État<sup>10</sup> ». En d'autres mots, la politique est à la remorque de l'économie, tout comme le droit. L'économie est en quelque sorte la condition de possibilité nécessaire des institutions politiques et juridiques des sociétés humaines. Elle autorise et interdit ainsi tour à tour différentes pratiques. L'exploitation revêt de ce fait différentes formes à travers l'histoire. Jeunes ou anciennes, capitalistes ou non,

---

<sup>6</sup> Marx, K. (1978), *Le Capital*, p. 172.

<sup>7</sup> *Ibid.*, l. I, t. III, p. 155.

<sup>8</sup> *Ibid.*, l. I, t. I, p. 172.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Ibid.*, l. III, l. III, p. 172.

les sociétés *ne* vivent cependant *pas* de malversations et d'escroqueries, de vols ou de tromperies. Il s'agit là encore d'un point décisif. L'exploitation de l'esclave ne violait pas le droit antique, il le fondait. L'exploitation du serf ne violait pas le droit féodal, il le fondait. L'exploitation de l'ouvrier ne viole pas davantage le droit bourgeois. Il le fonde. Comme le montre Marx dans le *Capital*, l'exploitation capitaliste dépend du respect d'un contrat passé librement entre un capitaliste et un ouvrier juridiquement égaux, et non pas de la violation contingente et répréhensible de ce contrat ou de la passation de contrats iniques. Cette proposition contre-intuitive, sinon dérangement, contredit explicitement le discours que la société bourgeoise tient normalement sur elle-même et sur les bienfaits prétendus de la liberté, de l'égalité et de la fraternité<sup>11</sup>. Et pour cause : « que démontre l'histoire des idées, si ce n'est que la production intellectuelle se transforme avec la production matérielle ? Les idées dominantes d'une époque n'ont jamais été que les idées de la classe dominante<sup>12</sup> ». Les idées que le monde antique se faisait ordinairement de l'esclavagisme étaient celles des patriciens, et ces idées justifiaient et avalisaient la domination des patriciens, tandis que les idées que le monde féodal se faisait du servage justifiaient et avalisaient la domination des seigneurs. Aujourd'hui, les idées que nous nous faisons du travail salarié sont celles que s'en font les capitalistes et ces idées justifient et avalisent par avance leur domination.

Marx écarte délibérément ici de son analyse de l'exploitation capitaliste les pratiques et les situations inhabituelles ainsi que celles qui violent ou qui enfreignent le droit bourgeois – monopoles, prédatons, fraudes, malversations, dévaluations, violences, contraintes extra-économiques, etc. Il ne nie évidemment pas l'existence de ces pratiques ou de ces situations ni leur importance, mais il ne fonde sur elles aucune conclusion. Il analyse l'économie capitaliste elle-même et non pas les défauts, graves ou bénins, que présente en pratique cette économie, ni les tares des individus. Il sait très bien que les ouvriers sont souvent maltraités par les capitalistes et qu'ils sont obligés de travailler pour des salaires insuffisants et dans des conditions éprouvantes, et il s'en indigne ouvertement dans le

---

<sup>11</sup> Marx, K. (1978), *Le Capital*, p. 179.

<sup>12</sup> Marx, K. et Engels, F. (1976), *Manifeste du parti communiste*, p. 22.

*Capital*. À ce stade de son analyse, il suppose toutefois que le capitaliste achète la force de travail de l'ouvrier à sa juste valeur et que l'ouvrier travaille pour le compte du capitaliste conformément aux termes du contrat, fussent-ils généreux ou non. L'ouvrier qu'il décrit ici n'est pas bousculé ou menacé par le capitaliste. Il n'est pas non plus contraint de travailler dans des conditions inhabituelles ou cruelles ni pour une durée de temps qui excéderait illégalement les termes du contrat. Cet ouvrier n'a pas été floué ou trompé par le capitaliste. Il a au contraire vendu sa force de travail au capitaliste « sans qu'il fût lésé d'un centime du juste prix de sa marchandise<sup>13</sup> ». En fait, les deux contractants, l'ouvrier et le capitaliste, se conforment ici rigoureusement aux « lois éternelles de l'échange des marchandises<sup>14</sup> ». L'égalité juridique de l'acheteur et du vendeur est respectée, tout comme la valeur de ce qu'ils échangent (la force de travail est payée à son juste prix). Marx pose ces conditions théoriques afin de démontrer que le capital exploite légalement le travail, indépendamment des circonstances que l'on invoque couramment afin d'expliquer, de justifier, d'excuser ou de condamner l'exploitation économique.

Comme nous l'avons dit plus tôt, la valeur de la force de travail est déterminée par la quantité de travail socialement nécessaire à sa production. Son emploi n'a toutefois pas d'autres limites que celles de la force physique ou de l'énergie de l'ouvrier : la valeur journalière de la force de travail est tout à fait distincte de son exercice journalier. La quantité de travail qui détermine la valeur de la force de travail de l'ouvrier n'impose en soi aucune limite à la quantité de travail que cette force est capable d'exécuter. Si l'entretien journalier de la force de travail de l'ouvrier ne coûte, par exemple, qu'une demi-journée de travail, bien qu'elle soit capable d'opérer pendant une journée entière, c'est-à-dire que la valeur créée par son usage soit le double de sa propre valeur, c'est là « une chance particulièrement heureuse pour l'acheteur, mais qui ne lèse en rien le droit du vendeur<sup>15</sup> ». Afin d'illustrer plus concrètement sa théorie de l'exploitation, Marx fait appel à l'exemple d'un ouvrier qui file du coton manuellement ou à la machine – un *fileur*. Pour renouveler chaque jour sa force de travail, le

<sup>13</sup> Marx, K. (1978), *Le capital*, t. I, III, p. 26.

<sup>14</sup> *Ibid.*, t. I, p. 215.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 194.

fileur doit produire chaque jour une valeur de 3 dollars en travaillant pendant 6 heures. Cela ne signifie pas que le fileur soit incapable de travailler 10 ou 12 heures de plus chaque jour. En fait, en achetant à sa juste valeur journalière la force de travail du fileur, le capitaliste, qui possède les moyens de production, a légalement acquis le droit de l'employer dans son atelier pendant la journée entière. Il peut donc faire travailler l'ouvrier pendant 12 heures, par exemple. En plus des 6 heures nécessaires destinées à la simple reproduction de son salaire, c'est-à-dire de la valeur de sa force de travail, le fileur travaillera donc 6 heures de plus ( $6+6 = 12$ ). Ces heures additionnelles constituent pour Marx des heures de *surtravail*, et c'est au cours de cette période que l'ouvrier réalise une *plus-value* et un *surproduit*. Si le fileur, qui travaille 6 heures, ajoute au coton une valeur de 3 dollars, c'est-à-dire une valeur parfaitement égale à son salaire, il y ajoutera en 12 heures une valeur de 6 dollars et il produira un surplus de coton filé. Comme il a légalement vendu sa force de travail au capitaliste, la valeur totale du produit qu'il a créé, le coton filé, appartient aussi légalement au capitaliste. Le capitaliste va donc déboursé 3 dollars, et réalisera une valeur de 6 dollars. Il aura en effet déboursé une valeur dans laquelle 6 heures de travail sont cristallisées, et reçu en échange une valeur dans laquelle 12 heures de travail sont cristallisées. Le fileur n'a pas été floué. En répétant cette opération jour après jour, le capitaliste déboursera chaque fois 3 dollars, mais il en empochera 6, dont une moitié servira à payer un nouveau salaire, et l'autre moitié constituera une *plus-value* pour laquelle le capitaliste ne débourse absolument aucun équivalent<sup>16</sup>. Le contrat de travail a été respecté ; le droit bourgeois aussi. Le fileur a été légalement exploité par le capitaliste. En fait, le taux d'exploitation du fileur qu'évoque Marx est de  $6/6$  : sa journée de travail compte 12 heures, dont 6 heures de travail et 6 heures de surtravail, ce qui représente un taux d'exploitation de 100%. Nous avons là « l'expression exacte du degré d'exploitation de la force de travail par le capital ou du travailleur par le capitaliste<sup>17</sup> ». Le taux d'exploitation, que Marx nomme également *taux de plus-value*, peut être mesuré avec tout autant de justesse, d'objectivité et de précision que le taux de profit, par exemple, ou que tout autre indicateur économique comparable.

<sup>16</sup> Marx, K. (1985), *Salaire, prix et profit*, p. 48-49.

<sup>17</sup> Marx, K. (1978), *Le capital*, l. I, t. I, p. 215.

Le capitalisme « n'a point inventé le surtravail. Partout où une partie de la société possède le monopole des moyens de production, le travailleur, libre ou non, est forcé d'ajouter au temps de travail nécessaire à son propre entretien un surplus destiné à produire la subsistance du possesseur des moyens de production<sup>18</sup> ». Dans le cas qui nous préoccupe plus particulièrement ici, le surtravail de l'ouvrier libre est un travail impayé et non pas simplement un travail qui serait insuffisamment payé ou un travail exécuté dans des conditions inhabituelles ou illégales. Le capitaliste *ne* réalise *pas* un profit parce qu'il verse des salaires insuffisants aux ouvriers ni parce qu'il viole le droit bourgeois, mais bien plutôt parce qu'il peut légalement « vendre quelque chose qu'il n'a pas payé. La plus-value, ou le profit, c'est précisément cet excédent de la valeur de la marchandise sur son coût de production, c'est-à-dire l'excédent du travail total contenu dans la marchandise sur le travail payé qu'elle renferme<sup>19</sup> ». L'augmentation du salaire de l'ouvrier n'indique d'ailleurs qu'une diminution relative de la partie impayée du travail, mais cette diminution « ne peut jamais aller assez loin pour porter préjudice au système capitaliste<sup>20</sup> ». En somme, seule une partie du travail de l'ouvrier est payée, alors que l'autre partie reste impayée, et c'est précisément cette partie impayée de la journée de travail (c'est-à-dire le surtravail) qui constitue le fonds d'où se forme la *plus-value* elle-même. En apparence, le travail tout entier semble être du travail payé. Mais comme l'explique Marx, c'est cette « fausse apparence qui distingue le *travail salarié* des autres formes *historiques* du travail<sup>21</sup> ». Sur la base du travail salarié, poursuit-il, le travail impayé paraît être payé, et « dans le travail de l'*esclave*, c'est tout le contraire : même la partie de son travail qui est payée apparaît comme du travail non payé. Naturellement, pour pouvoir travailler, il faut bien que l'esclave vive, et une partie de sa journée de travail sert à compenser la valeur de son propre entretien<sup>22</sup> ». Comme l'esclave et le maître ne passent pas librement de contrat, il n'y a ni achat ni vente entre les deux parties – l'esclave ne perçoit pas de salaire –,

---

<sup>18</sup> Marx, K. (1978), *Le capital*, l. I, t. I, p. 231.

<sup>19</sup> *Ibid.*, l. III, t. III, p. 61.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>21</sup> Marx, K. (1985), *Salaires, prix et profit*, p. 50.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 51.

tout le travail de l'esclave semble être cédé pour rien<sup>23</sup>. Le serf du Moyen Âge, quant à lui, travaillait, par exemple, trois jours pour lui-même et, durant les trois jours suivants, il exécutait un travail obligatoire et gratuit dans le domaine du seigneur : « c'était là séparer de façon bien visible, séparer dans l'espace et dans le temps, les parties payées et non payées du travail ; et nos libéraux bouillonnaient d'indignation à cette idée inconcevable de faire travailler un homme pour rien<sup>24</sup> ». Or, qu'un homme travaille trois jours à son compte sur son propre champ, et trois jours pour rien sur les terres de son seigneur ou qu'il travaille à la fabrique ou à l'atelier 6 heures pour lui-même et 6 heures pour son employeur, cela revient exactement au même. La nature de l'opération est toutefois masquée ou embrouillée par le contrat de travail et par la paie que reçoit l'ouvrier au terme du contrat. Dans un cas, conclut enfin Marx, le « travail gratuit semble être donné de plein gré ; dans l'autre, il apparaît forcé, contraint. Voilà toute la différence<sup>25</sup> ». De fait, les différentes formes économiques que la société a revêtues au cours de l'histoire se distinguent uniquement par la manière dont le surtravail est légalement imposé au producteur direct par le propriétaire des moyens de production.

### Un ouvrage monumental

Le *Capital* est un ouvrage difficile, qui exige de ses lecteurs des connaissances économiques, historiques, politiques et philosophiques qui ne se rencontraient déjà plus couramment à l'époque de sa publication. Il est de plus émaillé de références à des débats intellectuels et politiques oubliés aujourd'hui, et Marx y donne souvent la réplique à des auteurs et à des personnalités publiques qui appartiennent désormais à l'histoire. En revanche, cet ouvrage inépuisable, cet authentique monument de la littérature universelle, braque encore aujourd'hui une puissante lumière sur plusieurs phénomènes que l'on tente très souvent de jeter dans l'ombre, de nier, de dissimuler ou de faire oublier. Les efforts que le lecteur aura consentis seront donc très largement récompensés.

---

<sup>23</sup> Marx, K. (1985), *Salaires, prix et profit*.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*

Le chapitre VI de la section II du premier livre du *Capital* est consacré à l'achat et à la vente de la force de travail, c'est-à-dire à la passation du contrat de travail entre l'ouvrier et le capitaliste. Marx y présente habilement, en quelques pages à peine, les raisons qui contraignent paradoxalement l'ouvrier libre à vendre sa force de travail au capitaliste, en plus d'y proposer des observations prégnantes sur le travail salarié, l'histoire et le droit. Il y critique également les illusions dont se bercent ceux qui hypostasient l'égalité juridique de l'ouvrier et du capitaliste, illusions dont nous nous berçons encore souvent aujourd'hui. Le lecteur intéressé trouvera également dans ce court chapitre du *Capital* des références à la logique aristotélicienne et à la philosophie hégélienne du droit, à l'utilitarisme benthamien et à la monadologie leibzinienne, en plus d'y trouver d'innombrables références à la pensée économique et politique libérale. Mais il y trouvera surtout les prémisses de la seule formulation théorique élaborée de l'exploitation capitaliste que nous possédons aujourd'hui.

### Bibliographie

- Boltanski, L., E. Chiapello (2011), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 980p.
- Marx, K. (1985), *Salaires, prix, profits*, Paris, Éditions sociales, 94 p.
- Marx, K. (1978), *Le Capital*, l. I, t. I, Paris, Éditions Sociales, 317 p.
- Marx, K. (1978), *Le Capital*, l. I, t. III, Paris, Éditions Sociales, 383 p.
- Marx, K. (1978), *Le Capital*, l. III, t. III, Paris, Éditions Sociales, 323 p.
- Marx, K. et Engels, F. (1976), *Le manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions Sociales, 272 p.

## Extraits du livre I, section II, chapitre VI du *Capital*

Karl Marx (édition de 1967)

L'accroissement de valeur par lequel l'argent doit se transformer en capital, ne peut pas provenir de cet argent lui même. S'il sert de moyen d'achat ou de moyen de paiement, il ne fait que réaliser le prix des marchandises qu'il achète ou qu'il paye.

S'il reste tel quel, s'il conserve sa propre forme, il n'est plus, pour ainsi dire, qu'une valeur pétrifiée.

Il faut donc que le changement de valeur exprimé par A-M-A', conversion de l'argent en marchandise et reconversion de la même marchandise en plus d'argent, provienne de la marchandise. Mais il ne peut pas s'effectuer dans le deuxième acte M-A', la revente, où la marchandise passe tout simplement de sa forme naturelle à sa forme argent. Si nous envisageons maintenant le premier acte A-M, l'achat, nous trouvons qu'il y a échange entre équivalents et que, par conséquent, la marchandise n'a pas plus de valeur échangeable que l'argent converti en elle. Reste une dernière supposition, à savoir que le changement procède de la valeur d'usage de la marchandise c'est-à-dire de son usage ou sa consommation. Or, il s'agit d'un changement dans la valeur échangeable, de son accroissement. Pour pouvoir tirer une valeur échangeable de la valeur usuelle d'une marchandise, il faudrait que l'homme aux écus eût l'heureuse chance de découvrir au milieu de la circulation, sur le marché même, une marchandise dont la valeur usuelle possédât la vertu particulière d'être source de valeur échangeable, de sorte que la consommer, serait réaliser du travail et par conséquent, créer de la valeur.

Et notre homme trouve effectivement sur le marché une marchandise douée de cette vertu spécifique, elle s'appelle puissance de travail ou force de travail.

Sous ce nom il faut comprendre l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme dans sa

personnalité vivante, et qu'il doit mettre en mouvement pour produire des choses utiles.

Pour que le possesseur d'argent trouve sur le marché la force de travail à titre de marchandise, il faut cependant que diverses conditions soient préalablement remplies. L'échange des marchandises, par lui même, n'entraîne pas d'autres rapports de dépendance que ceux qui découlent de sa nature. Dans ces données, la force de travail ne peut se présenter sur le marché comme marchandise, que si elle est offerte ou vendue par son propre possesseur. Celui-ci doit par conséquent pouvoir en disposer, c'est-à-dire être libre propriétaire de sa puissance de travail, de sa propre personne. Le possesseur d'argent et lui se rencontrent sur le marché et entrent en rapport l'un avec l'autre comme échangistes au même titre. Ils ne diffèrent qu'en ceci : l'un achète et l'autre vend, et par cela même, tous deux sont des personnes juridiquement égales.

Pour que ce rapport persiste, il faut que le propriétaire de la force de travail ne la vende jamais que pour un temps déterminé, car s'il la vend en bloc, une fois pour toutes, il se vend lui même, et de libre qu'il était se fait esclave, de marchand, marchandise. S'il veut maintenir sa personnalité, il ne doit mettre sa force de travail que temporairement à la disposition de l'acheteur, de telle sorte qu'en l'aliénant il ne renonce pas pour cela à sa propriété sur elle.

La seconde condition essentielle pour que l'homme aux écus trouve à acheter la force de travail, c'est que le possesseur de cette dernière, au lieu de pouvoir vendre des marchandises dans lesquelles son travail s'est réalisé, soit forcé d'offrir et de mettre en vente, comme une marchandise, sa force de travail elle-même, laquelle ne réside que dans son organisme.

Quiconque veut vendre des marchandises distinctes de sa propre force de travail doit naturellement posséder des moyens de production tels que matières premières, outils, etc. Il lui est impossible, par exemple, de faire des bottes sans cuir, et de plus il a besoin de moyens de subsistance. Personne, pas même le musicien de l'avenir, ne peut vivre des produits de la postérité, ni subsister au moyen de valeurs d'usage dont la production n'est pas encore achevée; aujourd'hui, comme au premier jour de son apparition sur la scène du monde, l'homme est obligé de consommer avant de produire et pendant qu'il produit. Si les produits sont des

marchandises, il faut qu'ils soient vendus pour pouvoir satisfaire les besoins du producteur. Au temps nécessaire à la production, s'ajoute le temps nécessaire à la vente.

La transformation de l'argent en capital exige donc que le possesseur d'argent trouve sur le marché le travailleur libre, et libre à un double point de vue. Premièrement le travailleur doit être une personne libre, disposant à son gré de sa force de travail comme de sa marchandise à lui ; secondement, il doit n'avoir pas d'autre marchandise à vendre ; être, pour ainsi dire, libre de tout, complètement dépourvu des choses nécessaires à la réalisation de sa puissance travailleuse.

Pourquoi ce travailleur libre se trouve-t-il dans la sphère de la circulation ? C'est là une question qui n'intéresse guère le possesseur d'argent pour lequel le marché du travail n'est qu'un embranchement particulier du marché des marchandises ; et pour le moment elle ne nous intéresse pas davantage. Théoriquement nous nous en tenons au fait, comme lui pratiquement. Dans tous les cas il y a une chose bien claire : la nature ne produit pas d'un côté des possesseurs d'argent ou de marchandises et de l'autre des possesseurs de leurs propres forces de travail purement et simplement. Un tel rapport n'a aucun fondement naturel, et ce n'est pas non plus un rapport social commun à toutes les périodes de l'histoire. Il est évidemment le résultat d'un développement historique préliminaire, le produit d'un grand nombre de révolutions économiques, issu de la destruction de toute une série de vieilles formes de production sociale.

De même les catégories économiques que nous avons considérées précédemment portent un cachet historique. Certaines conditions historiques doivent être remplies pour que le produit du travail puisse se transformer en marchandise. Aussi longtemps par exemple qu'il n'est destiné qu'à satisfaire immédiatement les besoins de son producteur, il ne devient pas marchandise. Si nous avons poussé plus loin nos recherches, si nous nous étions demandé, dans quelles circonstances tous les produits ou du moins la plupart d'entre eux prennent la forme de marchandises, nous aurions trouvé que ceci n'arrive que sur la base d'un mode de production tout à fait spécial, la production capitaliste. Mais une telle étude eût été tout à fait en dehors de la simple analyse de la marchandise. La production et la circulation marchandes peuvent avoir lieu, lors même que la plus

grande partie des produits, consommés par leurs producteurs mêmes, n'entrent pas dans la circulation à titre de marchandises. Dans ce cas-là, il s'en faut de beaucoup que la production sociale soit gouvernée dans toute son étendue et toute sa profondeur par la valeur d'échange. Le produit, pour devenir marchandise, exige dans la société une division du travail tellement développée que la séparation entre la valeur d'usage et la valeur d'échange, qui ne commence qu'à poindre dans le commerce en troc, soit déjà accomplie. Cependant un tel degré de développement est, comme l'histoire le prouve, compatible avec les formes économiques les plus diverses de la société.

De l'autre côté, l'échange des produits doit déjà posséder la forme de la circulation des marchandises pour que la monnaie puisse entrer en scène. Ses fonctions diverses comme simple équivalent, moyen de circulation, moyen de paiement, trésor, fonds de réserve, etc., indiquent à leur tour, par la prédominance comparative de l'une sur l'autre, des phases très diverses de la production sociale. Cependant l'expérience nous apprend qu'une circulation marchande relativement peu développée suffit pour faire éclore toutes ces formes. Il n'en est pas ainsi du capital. Les conditions historiques de son existence ne coïncident pas avec la circulation des marchandises et de la monnaie. Il ne se produit que là où le détenteur des moyens de production et de subsistance rencontre sur le marché le travailleur libre qui vient y vendre sa force de travail et cette unique condition historique recèle tout un monde nouveau. Le capital s'annonce dès l'abord comme une époque de la production sociale.

Il nous faut maintenant examiner de plus près la force de travail. Cette marchandise, de même que toute autre, possède une valeur. Comment la détermine-t-on ? Par le temps de travail nécessaire à sa production.

En tant que valeur, la force de travail représente le quantum de travail social réalisé en elle. Mais elle n'existe en fait que comme puissance ou faculté de l'individu vivant. L'individu étant donné, il produit sa force vitale en se reproduisant ou en se conservant lui-même. Pour son entretien ou pour sa conservation, il a besoin d'une certaine somme de moyens de subsistance. Le temps de travail nécessaire à la production de la force de travail se résout donc dans le temps de travail nécessaire à la production de ces moyens de

subsistance; ou bien la force de travail a juste la valeur des moyens de subsistance nécessaires à celui qui la met en jeu.

La force de travail se réalise par sa manifestation extérieure. Elle s'affirme et se constate par le travail, lequel de son côté nécessite une certaine dépense des muscles, des nerfs, du cerveau de l'homme, dépense qui doit être compensée. Plus l'usure est grande, plus grands sont les frais de réparation. Si le propriétaire de la force de travail a travaillé aujourd'hui, il doit pouvoir recommencer demain dans les mêmes conditions de vigueur et de santé. Il faut donc que la somme des moyens de subsistance suffise pour l'entretenir dans son état de vie normal.

Les besoins naturels, tels que nourriture, vêtements, chauffage, habitation, etc., diffèrent suivant le climat et autres particularités physiques d'un pays. D'un autre côté le nombre même de soi-disant besoins naturels, aussi bien que le mode de les satisfaire, est un produit historique, et dépend ainsi, en grande partie, du degré de civilisation atteint. Les origines de la classe salariée dans chaque pays, le milieu historique où elle s'est formée, continuent longtemps à exercer la plus grande influence sur les habitudes, les exigences et par contrecoup les besoins qu'elle apporte dans la vie. La force de travail renferme donc, au point de vue de la valeur, un élément moral et historique; ce qui la distingue des autres marchandises. Mais pour un pays et une époque donnés, la mesure nécessaire des moyens de subsistance est aussi donnée.

Les propriétaires des forces de travail sont mortels. Pour qu'on en rencontre toujours sur le marché, ainsi que le réclame la transformation continuelle de l'argent en capital, il faut qu'ils s'éternisent, « comme s'éternise chaque individu vivant, par la génération ». Les forces de travail, que l'usure et la mort viennent enlever au marché, doivent être constamment remplacées par un nombre au moins égal. La somme des moyens de subsistance nécessaires à la production de la force de travail comprend donc les moyens de subsistance des remplaçants, c'est à dire des enfants des travailleurs, pour que cette singulière race d'échangistes se perpétue sur le marché.

D'autre part, pour modifier la nature humaine de manière à lui faire acquérir aptitude, précision et célérité dans un genre de travail déterminé, c'est-à-dire pour en faire une force de travail développée

dans un sens spécial, il faut une certaine éducation qui coûte elle-même une somme plus ou moins grande d'équivalents en marchandises. Cette somme varie selon le caractère plus ou moins complexe de la force de travail. Les frais d'éducation, très minimes d'ailleurs pour la force de travail simple, rentrent dans le total des marchandises nécessaires à sa production.

Comme la force de travail équivaut à une somme déterminée de moyens de subsistance, sa valeur change donc avec leur valeur, c'est à dire proportionnellement au temps de travail nécessaire à leur production.

Une partie des moyens de subsistance, ceux qui constituent, par exemple, la nourriture, le chauffage, etc., se détruisent tous les jours par la consommation et doivent être remplacés tous les jours. D'autres, tels que vêtements, meubles, etc., s'usent plus lentement et n'ont besoin d'être remplacés qu'à de plus longs intervalles. Certaines marchandises doivent être achetées ou payées quotidiennement, d'autres chaque semaine, chaque semestre, etc. Mais de quelque manière que puissent se distribuer ces dépenses dans le cours d'un an, leur somme doit toujours être couverte par la moyenne de la recette journalière. Posons la masse des marchandises exigée chaque jour pour la production de la force de travail = A, celle exigée chaque semaine = B, celle exigée chaque trimestre = C, et ainsi de suite, et la moyenne de ces marchandises, par jour, sera  $(365 A + 52 B + 4 C)/365$ , etc.

La valeur de cette masse de marchandises nécessaire pour le jour moyen ne représente que la somme de travail dépensée dans leur production, mettons six heures. Il faut alors une demi-journée de travail pour produire chaque jour la force de travail. Ce quantum de travail qu'elle exige pour sa production quotidienne détermine sa valeur quotidienne. Supposons encore que la somme d'or qu'on produit en moyenne, pendant une demi-journée de six heures, égale trois shillings ou un écu. Alors le prix d'un écu exprime la valeur journalière de la force de travail. Si son propriétaire la vend chaque jour pour un écu, il la vend donc à sa juste valeur, et, d'après notre hypothèse, le possesseur d'argent en train de métamorphoser ses écus en capital s'exécute et paye cette valeur.

Le prix de la force de travail atteint son minimum lorsqu'il est réduit à la valeur des moyens de subsistance physiologiquement

indispensables, c'est-à-dire à la valeur d'une somme de marchandises qui ne pourrait être moindre sans exposer la vie même du travailleur. Quand il tombe à ce minimum, le prix est descendu au-dessous de la valeur de la force de travail qui alors ne fait plus que végéter. Or, la valeur de toute marchandise est déterminée par le temps de travail nécessaire pour qu'elle puisse être livrée en qualité normale.

C'est faire de la sentimentalité mal à propos et à très bon marché que de trouver grossière cette détermination de la valeur de la force de travail et de s'écrier, par exemple, avec Rossi : « Concevoir la puissance de travail en faisant abstraction des moyens de subsistance des travailleurs pendant l'œuvre de la production, c'est concevoir un être de raison. Qui dit travail, qui dit puissance de travail, dit à la fois travailleurs et moyens de subsistance, ouvrier et salaire ». Rien de plus faux. Qui dit puissance de travail ne dit pas encore travail, pas plus que puissance de digérer ne signifie pas digestion. Pour en arriver là, il faut, chacun le sait, quelque chose de plus qu'un bon estomac. Qui dit puissance de travail ne fait point abstraction des moyens de subsistance nécessaires à son entretien ; leur valeur est au contraire exprimée par la sienne. Mais que le travailleur ne trouve pas à la vendre, et au lieu de s'en glorifier, il sentira au contraire comme une cruelle nécessité physique que sa puissance de travail qui a déjà exigé pour sa production un certain quantum de moyens de subsistance, en exige constamment de nouveaux pour sa reproduction. Il découvrira alors avec Sismondi, que cette puissance, si elle n'est pas vendue, n'est rien.

Une fois le contrat passé entre acheteur et vendeur, il résulte de la nature particulière de l'article aliéné que sa valeur d'usage n'est pas encore passée réellement entre les mains de l'acheteur. Sa valeur, comme celle de tout autre article, était déjà déterminée avant qu'il entrât dans la circulation, car sa production avait exigé la dépense d'un certain quantum de travail social ; mais la valeur usuelle de la force de travail consiste dans sa mise en œuvre qui naturellement n'a lieu qu'ensuite. L'aliénation de la force et sa manifestation réelle ou son service comme valeur utile, en d'autres termes sa vente et son emploi ne sont pas simultanés. Or, presque toutes les fois qu'il s'agit de marchandises de ce genre dont la valeur d'usage est formellement aliénée par la vente sans être réellement transmise en même temps à l'acheteur, l'argent de celui-ci fonctionne comme moyen de

payement, c'est-à-dire le vendeur ne le reçoit qu'à un terme plus ou moins éloigné, quand sa marchandise a déjà servi de valeur utile. Dans tous les pays où règne le mode de production capitaliste, la force de travail n'est donc payée que lorsqu'elle a déjà fonctionné pendant un certain temps fixé par le contrat, à la fin de chaque semaine, par exemple. Le travailleur fait donc partout au capitaliste l'avance de la valeur usuelle de sa force ; il la laisse consommer par l'acheteur avant d'en obtenir le prix ; en un mot il lui fait partout crédit. Et ce qui prouve que ce crédit n'est pas une vaine chimère, ce n'est point seulement la perte du salaire quand le capitaliste fait banqueroute, mais encore une foule d'autres conséquences moins accidentelles. Cependant que l'argent fonctionne comme moyen d'achat ou comme moyen de payement, cette circonstance ne change rien à la nature de l'échange des marchandises. Comme le loyer d'une maison, le prix de la force de travail est établi par contrat, bien qu'il ne soit réalisé que postérieurement. La force de travail est vendue, bien qu'elle ne soit payée qu'ensuite.

Provisoirement, nous supposons, pour éviter des complications inutiles, que le possesseur de la force de travail en reçoit, dès qu'il la vend, le prix contractuellement stipulé.

Nous connaissons maintenant le mode et la manière dont se détermine la valeur payée au propriétaire de cette marchandise originale, la force de travail. La valeur d'usage qu'il donne en échange à l'acheteur ne se montre que dans l'emploi même, c'est-à-dire dans la consommation de sa force. Toutes les choses nécessaires à l'accomplissement de cette œuvre, matières premières, etc., sont achetées sur le marché des produits par l'homme aux écus et payées à leur juste prix. La consommation de la force de travail est en même temps production de marchandises et de plus-value. Elle se fait comme la consommation de toute autre marchandise, en dehors du marché ou de la sphère de circulation. Nous allons donc, en même temps que le possesseur d'argent et le possesseur de force de travail, quitter cette sphère bruyante où tout se passe à la surface et aux regards de tous, pour les suivre tous deux dans le laboratoire secret de la production, sur le seuil duquel il est écrit : *No admittance except on business*. Là, nous allons voir non seulement comment le capital produit, mais encore comment il est produit lui-même. La fabrication

de la plus-value, ce grand secret de la société moderne, va enfin se dévoiler.

La sphère de la circulation des marchandises, où s'accomplissent la vente et l'achat de la force de travail, est en réalité un véritable Eden des droits naturels de l'homme et du citoyen. Ce qui y règne seul, c'est Liberté, Égalité, Propriété et Bentham. *Liberté* ! car ni l'acheteur ni le vendeur d'une marchandise n'agissent par contrainte; au contraire ils ne sont déterminés que par leur libre arbitre. Ils passent contrat ensemble en qualité de personnes libres et possédant les mêmes droits. Le contrat est le libre produit dans lequel leurs volontés se donnent une expression juridique commune. *Égalité* ! car ils n'entrent en rapport l'un avec l'autre qu'à titre de possesseurs de marchandise, et ils échangent équivalent contre équivalent. *Propriété* ! car chacun ne dispose que de ce qui lui appartient. *Bentham* ! car pour chacun d'eux il ne s'agit que de lui-même. La seule force qui les mette en présence rapport est celle de leur égoïsme, de leur profit particulier, de leurs intérêts privés. Chacun ne pense qu'à lui, personne ne s'inquiète de l'autre, et c'est précisément pour cela qu'en vertu d'une harmonie préétablie des choses, ou sous les auspices d'une providence tout ingénieuse, travaillant chacun pour soi, chacun chez soi, ils travaillent du même coup à l'utilité générale, à l'intérêt commun.

Au moment où nous sortons de cette sphère de la circulation simple qui fournit au libre échangiste vulgaire ses notions, ses idées, sa manière de voir et le critérium de son jugement sur le capital et le salariat, nous voyons, à ce qu'il semble, s'opérer une certaine transformation dans la physionomie des personnages de notre drame. Notre ancien homme aux écus prend les devants et, en qualité de capitaliste, marche le premier; le possesseur de la force de travail le suit par derrière comme son travailleur à lui; celui-là le regard narquois, l'air important et affairé; celui-ci timide, hésitant, rétif, comme quelqu'un qui a porté sa propre peau au marché, et ne peut plus s'attendre qu'à une chose : à être tanné.